



Montataire
VILLE DE L'OISE

Vivre!

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 12 - OCTOBRE 2004



Notre ville

Sommaire

| | |
|---------------------------|--------|
| Notre ville | 2 et 3 |
| Juillet-Août à Montataire | 4 |
| Édito | 5 |
| Culture | 6 et 7 |
| Reportage | 8 et 9 |
| Intercommunalité | 10 |
| International | 11 |
| La photo du mois | 12 |
| Tribune libre | 13 |
| Portrait | 14 |
| État-civil, brèves | 15 |



L'événement : une moisson de bons résultats aux examens du lycée André Malraux

Vivre ! N° 12 - Octobre 2004

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

Directeur de la rédaction : Jean-Paul Legrand

jp60.legrand@wanadoo.fr

06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44

Journaliste : Fatima Sissani

Photos : Jean-Louis Cormontagne

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,

Arnaud Couallier, Bruno Giordano,

Chantal Maupas, Fernand Tuil

Composition - Impression :

Imprimerie Municipale - Montataire

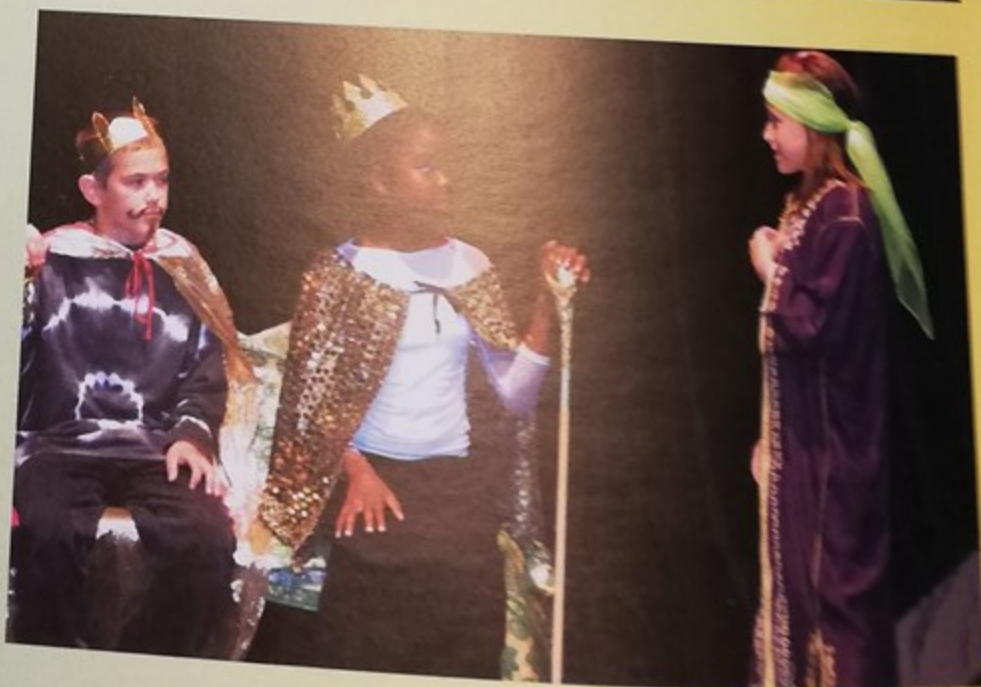
Vivre ! : Magazine mensuel officiel
de la Ville de Montataire

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05

Ci-dessous : spectacle de fin d'année dans les écoles de Montataire



Quelques travaux d'été

Durant l'été, les services techniques n'ont pas chômé. Ils se sont attelés à poursuivre les aménagements, réaménagements dans de nombreux quartiers et établissements de la ville.

La RD 123 à Magenta

- Il s'agit d'enfouir l'ensemble des câbles aériens, de réaliser deux placettes permettant de réduire la vitesse de la circulation et de sécuriser les traversées piétonnes : l'une à hauteur de l'école Danièle Casanova intégrant le chemin de Flageolle et l'autre à hauteur du chemin de Cramoisy. L'éclairage public sera mis en conformité avec le plan lumière de la ville. Des plantations viendront agrémenter les effets de place. Ces travaux ont été arrêtés à 515.000 euros hors honoraires. Ils ont débuté début août et s'achèveront d'ici le mois de décembre.



3^{ème} tranche des travaux du centre ville, rue de la République

Rue de la République

Le changement de majorité au Conseil général de l'Oise ainsi que les protestations des élus et des habitants ont permis d'obtenir des participations financières du département pour la poursuite des travaux de l'axe Lénine-Jaurès-République (3^{ème} tranche) et de la traversée de Magenta.



Les espaces extérieurs de la Cité Biondi ont commencé à être réaménagés

La cité Biondi

- La première tranche des réaménagements des espaces extérieurs de la cité a débuté. Compte tenu du montant important des travaux, environ un million et demi d'euros, ces derniers seront mis en œuvre progressivement. Ils ont été définis dans le cadre de différentes réunions de travail entre les élus et les habitants. Dès l'année 2004, un parking paysager sera mis en place et les aménagements des allées centrales situées entre le porche de la rue Roger Salengro et la rue du Colonel Fabien seront revus. Un aménagement paysager des pieds d'immeu-

bles et la reprise de l'éclairage public sont également prévus pour cette année. Les travaux ont débuté fin juillet, pour une période de six mois environ. Ces travaux ont été évalués à 420.000 euros en moyenne.

Dans les écoles

Des travaux de peinture ont été réalisés à l'école Joliot Curie.

A la mairie

- Des travaux au 1^{er} étage de la mairie ont été entrepris afin de permettre un meilleur accueil du public.

Pour ralentir la vitesse

Des aménagements ont été réalisés dans la rue Ginisti à hauteur du centre commercial Leclerc; avenue Anatole France entre le cimetière et le collège; rue Voltaire, au niveau des carrefours des fonds de Montataire et des parkings devant les immeubles Gabriel Péri.



De nouveaux aménagements pour ralentir la vitesse, avenue Anatole France

Juillet-Août à Montataire



Inauguration de 8 logements réalisés par Oise-Habitat, 12, rue Lénine, au-dessus du magasin Aldi



Retransmission de la finale de la coupe d'Europe des Nations au gymnase A. Bellard, finale brillamment remportée par la Grèce



Avec une musique aux accents manouche et jazzi, le trio picard Samarabalouf a remporté un véritable triomphe lors de leur concert à l'église Notre-Dame



Jeunes et moins jeunes étaient au rendez-vous de la 5^{ème} édition de la fête du Roller, toujours très spectaculaire



Inauguration en musique des travaux de résidentialisation des espaces extérieurs des tours 1 et 3, de la cité du 19 mars 1962 en présence de nombreux habitants du quartier



**Les noces d'Or
de
M. et Mme D'Inca**

L'édito du Maire

Félicitations aux jeunes du lycée et du collège



9^{ème} ronde des sports à la salle Marcel Coene



Traditionnel voyage de nos anciens accompagnés de M. le Maire et des élus qui ont visité, cette année, la ville d'Aromanche et son musée du débarquement



Le 21 juin, fête de la musique, est comme chaque année, à Montataire, l'occasion d'écouter des musiciens amateurs et professionnels



Feux d'artifice du 14 juillet 2004, avec la projection du film témoignant de la mémoire ouvrière à Montataire

La rentrée scolaire est l'occasion de rappeler combien l'Éducation Nationale est un bien social précieux qui participe à la lutte contre les inégalités, à la formation du travailleur et du citoyen. Il faut remercier les équipes éducatives, les parents et les jeunes qui s'investissent chaque jour pour que nos établissements soient des lieux de connaissances et d'épanouissement. A ce titre je tiens à féliciter ceux de notre Lycée André Malraux et du collège Anatole France qui ont obtenu d'excellents résultats aux examens. Hélas, la France pour son éducation, ne consacre pas les moyens nécessaires à la hauteur des besoins. Pire, l'éducation et la formation sont de plus en plus considérées comme des marchandises par les dirigeants du pays.



Cette dérive dangereuse au taux de profit maximum s'accélère.

Elle conduit aux délocalisations, à la cascade de licenciements de ces derniers mois qui ont frappé nombre de Montatairiens, à la remise en cause des droits des salariés. Le chantage à l'emploi devient une pratique de plus en plus courante et le projet de Constitution européenne qui enthousiasme M. Seillière ne peut que renforcer cette politique dangereuse.

On ne peut pas, on ne doit pas accepter de tels reculs pour notre pays, et les élus de notre municipalité sont aux côtés de tous ceux qui résistent et agissent pour changer cette situation. C'est aussi pour cela que nous voulons continuer à investir dans notre ville au service de tous les Montatairiens. Au delà des gênes occasionnées, les chantiers de l'été participent de cette volonté municipale de répondre à vos besoins.

C'est aussi pour cela que nous ne perdons pas de vue, malgré les difficultés, ce besoin humain fondamental de pouvoir se cultiver, de s'enrichir au quotidien de l'apport des arts, de la littérature, du spectacle vivant avec une programmation culturelle de qualité qui permettra aux habitants de se rencontrer et, je l'espère, de vivre des moments de détente, de plaisirs et de découvertes.

Jean-Pierre Bosino



Les Fatals Picards

en concert au Palace
le samedi 9 octobre
à 20 h 30

Entre rock festif et musique punk, des paroles drôles et parfois engagées, les Fatals Picards nous entraînent dans leur univers fait de rythmes, de danses, et de blagues !

Réservation : 03 44 24 69 97

Les tréteaux de France

s'invitent sur la scène du Palace
Jeudi 14 octobre 20 h 30

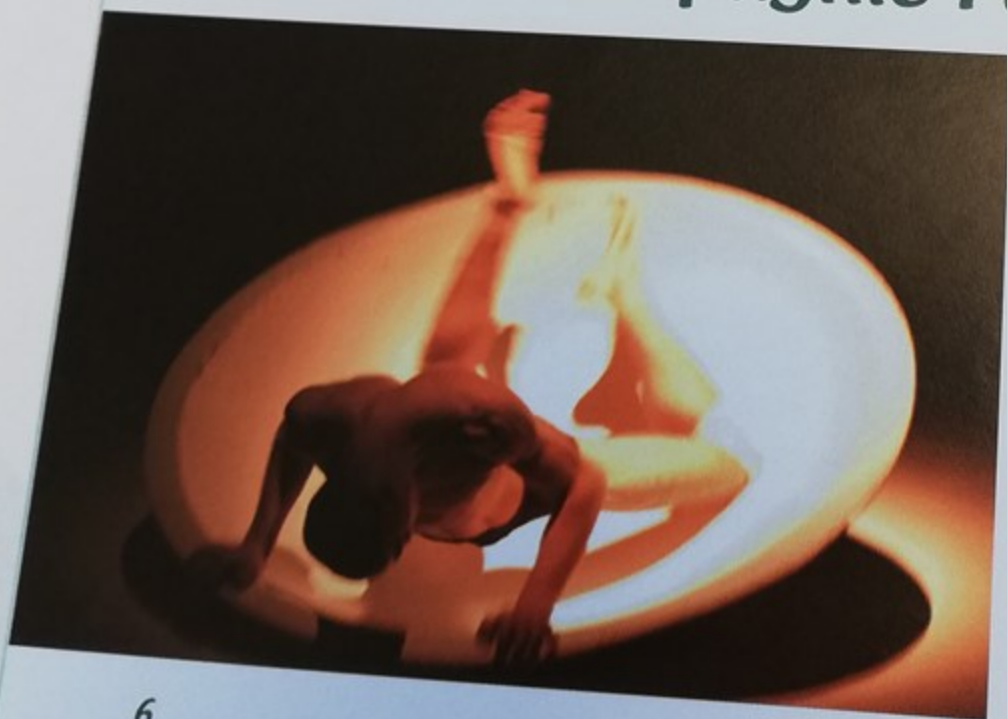
Lettres d'une mère à son fils

De Marcel Jouhandeau, avec Marcel Maréchal

Une mère écrit à son fils. Tous les jours, pendant 28 ans. De 1908 à 1936. Elle est bouchère à Guéret dans la Creuse. Le fils vit à Paris. Il est écrivain. Plus tard il réunira ses lettres et en fera un livre. Ainsi donnera-t-il à son tour la vie à celle qui l'a mis au monde.



Danse contemporaine avec la Compagnie Pàl Frenàk



Un stage à destination des enseignants
et éducateurs

les samedis 16 et 23 octobre
de 13 h à 16 h à la petite chapelle

Un stage à destination des enfants et des adolescents pendant les vacances scolaires du 25 au 29 octobre.

Un spectacle en solo sur la scène du Palace vendredi 22 octobre à 20 h 30.

Pàl Frenàk, chorégraphe hongrois en résidence à la Faïencerie, a l'art et la manière de créer des univers électriques et déjantés occupés par des êtres en quête d'identité.

atals

S
Palace
octobre

musique punk,
et parfois enga-
rds nous entraî-
ers fait de ryth-
e blagues !
24 69 97



nants

lescents
obre.

endredi

ce à la
univers
quête

**Dimanche 17 octobre
au Palace
Les 100 ans
de l'Harmonie municipale**
un anniversaire à ne pas manquer
avec un concert exceptionnel de
l'harmonie



Culture-Education

**Photo-club
Concours 2004**

Deux thèmes
- la pierre
- 3 photos sinon rien

Dépôt et inscription avant le 28
octobre 2004

Renseignements : 03 44 25 98 66

**Lycée André Malraux :
100 % de réussite au Bac scientifique !**

| EXAMEN | RÉUSSITE | MENTIONS |
|--|----------|---|
| CAP Employé de vente spécialisé Option B | 80% | |
| BEP Métiers du Secrétariat | 91% | |
| BEP Métiers de la Comptabilité | 76% | |
| BEP Vente Action Marchande | 86% | |
| BAC professionnel Secrétariat | 87.5% | Bien : 1 Assez bien : 2 |
| BAC professionnel Comptabilité | 88.9% | Assez bien : 2 |
| BAC professionnel Services | 76% | Assez bien : 7 |
| EXAMENS | RÉUSSITE | MENTIONS |
| BAC Economique et Social | 73% | Très bien : 1 Bien : 3 Assez bien : 5 |
| BAC Littéraire | 70% | Assez bien : 5 |
| BAC Scientifique | 100% | Bien : 3 Assez bien : 5 |
| BAC STT Actions et communication commerciales | 60% | Bien : 1 Assez bien : 3 |
| BAC STT Actions et communication administratives | 74% | Assez bien : 2 |
| BAC STT Comptabilité et Gestion | 55% | Bien : 1 Assez bien : 1 |
| BTS Assistant de gestion PME-PMI | 64.3% | |



**Nous publions
les résultats
des examens session
2004**

Félicitations à tous les lauréats à qui la Municipalité souhaite plein de succès dans leurs études et leur vie professionnelle. Félicitations également à toute l'équipe éducative pour les excellents résultats comme le 100 % au bac scientifique avec huit mentions dont trois biens pour ce seul diplôme. On notera également une mention «très bien» au bac économique et social.

Heidelberg-Arcelor : enc

Selon Guy Dollé, PDG d'Arcelor, «la planète acier va bien, voire très bien».

Pourtant la fermeture du recuit continu (RCC) est intervenue le 23 juillet et celle du décapage-laminage suivra dans quelques temps entraînant, comme cela avait été annoncé, la suppression de 408 emplois dans l'usine de Montataire.

La mobilisation, tenace, tout au long de cette année, des salariés, des habitants et des élus de l'ensemble de l'agglomération n'aura finalement pas permis de l'empêcher.

Pour gérer ces suppressions, une cellule a été mise en place pour accueillir non seulement les salariés concernés mais aussi tous ceux qui souhaitent faire une demande de mutation ; ce qui peut permettre de reclasser sur le site de Montataire les personnes dont l'emploi a été supprimé et qui souhaitent rester dans la région.

La suppression de ces 408 postes, qui représentent un tiers des effectifs de l'usine, sera étalée sur une période de trois ans.

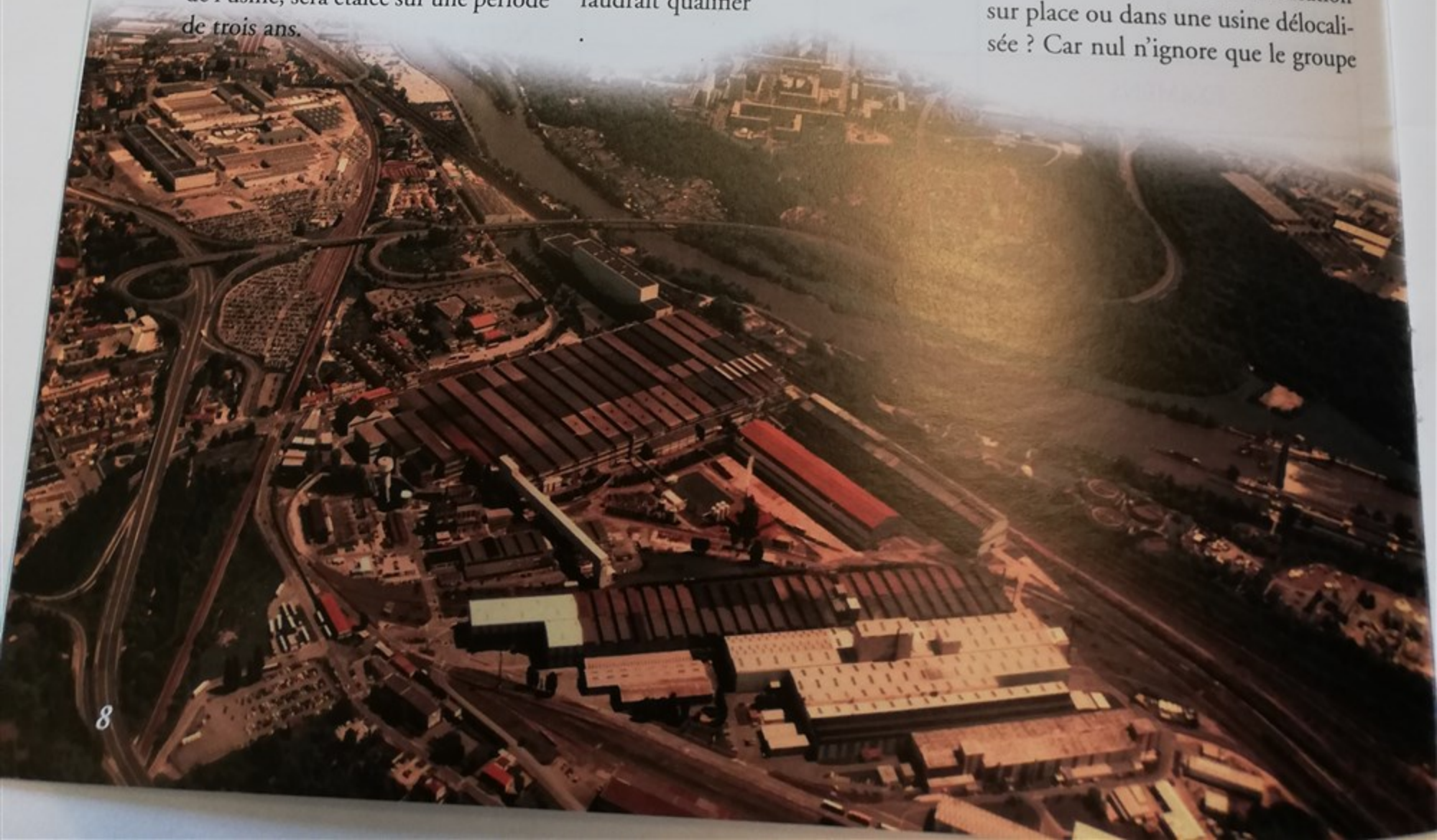
Pour l'année 2004, ce sont d'abord 157 emplois qui sont concernés suivis de 25 en 2005 et de 286 en 2006.

Parmi les 157, une cinquantaine de personnes sont d'ores et déjà mutées officiellement sur d'autres sites ou en détachement. D'autres, environ 30, partent en retraite, préretraite ou «sortie en longue carrière».

Restent environ 70 personnes pour lesquelles aucune solution n'a encore été trouvée. Il s'agit de celles qui n'ont pas accepté la mobilité interne car elles ne veulent pas quitter la région. En effet, les emplois proposés au sein du groupe sont pour l'essentiel situés sur le site de Dunkerque qui va connaître un important déficit de main d'œuvre d'ici 2010 dû aux départs à la retraite. Bien entendu, Arcelor préfère les remplacer par du personnel déjà formé plutôt que d'embaucher de nouveaux salariés qu'il faudrait qualifier

Dans la mesure où Arcelor est contraint, par la loi, de recréer autant d'emplois qu'il en supprime, ces quatre-vingts personnes auront peut-être d'autres possibilités à l'extérieur du groupe. A condition que le groupe crée vraiment des emplois et ne se contente pas de déplacer du personnel d'autres sites vers celui de Montataire. Ainsi une vingtaine de personnes, des commerciaux essentiellement, auparavant employés sur le site de Bruyère-sur-Oise viennent d'être transférés à Montataire. Ces emplois ne peuvent pas, être considérés comme des créations. Il s'agit là d'un point qui reste en suspens : quels types d'emplois vont être créés tant au niveau de la région qu'au sein du groupe ?

En effet, la mise en place effective d'un pôle d'excellence automobile, dans l'usine de Montataire, pour y développer des nouveaux produits afin de lutter contre la concurrence de l'aluminium et du plastique, va-t-elle déboucher sur leur fabrication sur place ou dans une usine délocalisée ? Car nul n'ignore que le groupe



core des questions

est déjà fortement implanté au Brésil où «les coûts de production sont bas et la qualité forte, en particulier grâce à un excellent management» selon les propres termes de Guy Dollé. De plus ce pays dispose d'importantes réserves de minerais.

Le groupe compte poursuivre cette logique, partagée par les grandes entreprises occidentales, de rapprochement de ses unités de production des marchés en croissance qui aujourd'hui sont la Chine, l'Inde, la Russie où le coût de la main d'œuvre est bien moins élevé qu'en Europe occidentale.

L'objectif d'Arcelor est d'augmenter le chiffre d'affaires réalisé hors d'Europe. On est donc loin de la surcapacité de production d'acier qui motiverait, selon la direction, la fermeture de certains outils et d'usines en France et en Europe. Au contraire, on parle même de la nécessité d'augmenter la production d'acier dans le monde pour faire face à la hausse de la consommation principalement en Chine. Ce pays aurait augmenté sa production de 100 millions de tonnes en trois ans. Résultat : Arcelor a, en un an, multiplié par 141 % son bénéfice net avec 631 millions d'euros, ce qui fait dire à M. Dollé que «ce seront les meilleurs résultats de la dernière décennie dans la sidérurgie».

Et pour cause, en 2003, selon les statistiques officielles, le nombre d'emplois salariés a, pour la 1^{ère} fois depuis longtemps, reculé en France. Les salariés sont en effet les premières victimes de cette réduction des coûts du travail qui demeure la seule variable d'ajustement utilisée par les entreprises.



Ce qui conduit M. Dollé à déclarer : «C'est certain, en 2010 il y aura encore moins d'ouvriers qu'aujourd'hui mais il faut positiver». Moins

d'ouvriers et plus de profits, on comprend que cet appel à positiver s'adresse surtout aux actionnaires.

Heidelberg devient Goss International

Voilà plus d'une année que des rumeurs persistantes évoquaient l'éventuel rachat d'Heidelberg par le groupe américain Goss International. C'est chose faite depuis le mois d'août dernier. Heidelberg a officiellement cédé au groupe américain pratiquement toutes les activités liées à sa division rotative offset, de labeur et de finition. Le site de Montataire assurant le développement et la fabrication de rotatives commerciales ainsi que le service après-vente, c'est donc l'ensemble de l'activité de l'usine de Montataire qui passe aux mains de Goss International. Elle fait désormais partie d'un groupe de 4000 personnes avec un chiffre d'affaires de 661 millions d'euros.

Par cette opération, le groupe américain compte devenir numéro un mondial des fournisseurs de rotatives offset et lui permet d'ores et déjà de doubler ses revenus. Si l'avenir immédiat de l'usine ne semble plus menacé, on ignore encore quelles conséquences cette opération entraînera sur l'emploi dans l'entreprise. On annonce en effet la suppression de 400 postes dans le monde suite à cette restructuration.

Un plan de suppression de l'emploi s'était terminé en décembre 2003 par le départ de 115 personnes, réduisant le nombre de salariés à 891.

Reste donc à espérer que cette situation ne se reproduira pas.

Assainissement et environnement



Parmi les principales missions de la Communauté de l'agglomération creilloise (CAC) figure la gestion du service assainissement. Les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales ainsi que les stations d'épuration de Montataire et Villers-Saint-Paul sont concernés.

Depuis le mois de janvier 2004, la CAC est certifiée Iso 14001.

Par cette certification, la CAC s'est engagée à mettre en œuvre, dans les trois ans, un certain nombre d'actions afin de préserver l'environnement de façon efficace et continue. Cette démarche vers la certification a permis de déterminer exactement, afin de mieux les contrôler, les conséquences qu'entraînent les rejets d'eau dans l'Oise et les nappes souterraines, l'impact sur le bruit et l'air car les stations d'épuration génèrent bruit et rejets atmosphé-

riques. Cela contribue aussi à une meilleure gestion des situations d'urgence puisque dans le cadre de l'Iso 14001, les problèmes importants pouvant survenir sur le réseau d'assainissement ont été identifiés et les solutions pour y parer ont été dégagées. C'est donc la capacité d'anticipation du service qui est renforcée et sa réactivité en cas de problème. Une situation d'urgence peut se traduire par un déversement d'hydrocarbure qu'on retrouverait ensuite soit en tête de station d'épuration soit dans le réseau d'eaux pluviales qui sont directement déversées dans l'Oise ou le Thérain. Des tests sont réalisés une fois par an pour vérifier la capacité d'intervention du service dans ce type de circonstance.

C'est seulement après que cet état des lieux a été dressé qu'un

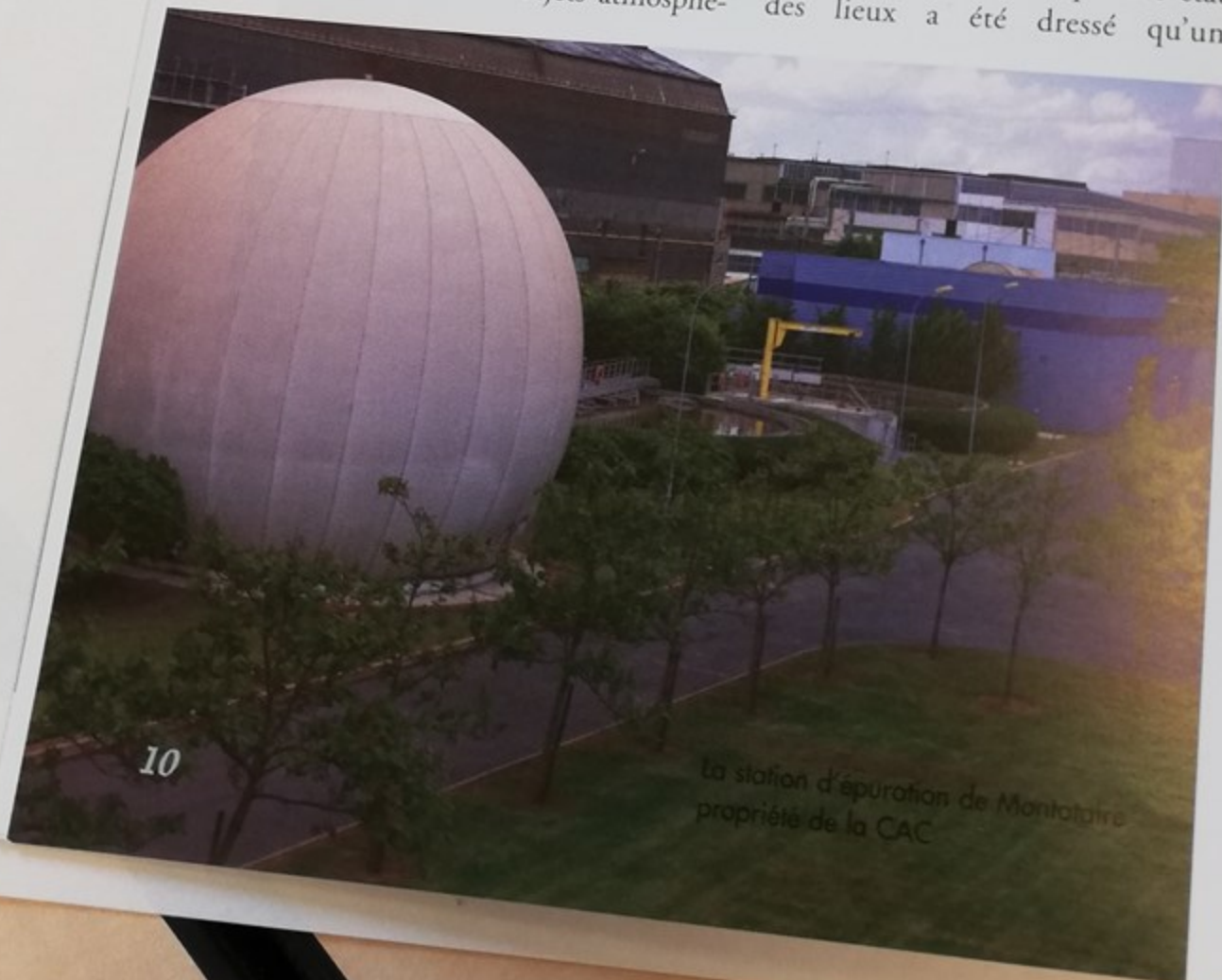
programme d'actions a pu être mis en place.

Il faut souligner que les stations d'épuration de Villers-Saint-Paul et Montataire respectaient déjà les normes de rejet imposées par la préfecture.

La certification contribue, par conséquent, à améliorer et formaliser une situation déjà correcte. De plus, dans la mesure où l'Iso 14001 impose de planifier les actions, cela permet au service assainissement de mieux gérer ses budgets et de mieux connaître ses exploitations. Et par là même de savoir exactement ce qu'il attend de son exploitant. C'est en effet à la Lyonnaise des Eaux que la CAC, propriétaire des installations, délègue la gestion de ce service public.

Les progrès accomplis par le service seront mesurés et analysés lors d'une réunion de bilan annuel dont les résultats seront rendus publics. C'est ECOPAS, organisme certificateur privé et indépendant, qui est chargé de contrôler que tous les engagements pris par la CAC, en vue de rendre conforme le système d'assainissement avec les normes environnementales, sont bien respectés. Si ce n'est pas le cas, à l'issue des trois ans, la certification n'est pas renouvelée.

Ce qui n'est pas dans l'intérêt de la CAC car la certification facilite l'obtention de subventions auprès de l'Agence de l'eau.



La station d'épuration de Montataire propriété de la CAC

Montataire face à la mondialisation

Le conseil municipal du 17 mai 2004 a adopté, à l'unanimité, une motion* déclarant le territoire de la commune de Montataire hors zone de l'Accord général sur le commerce des services. Plusieurs centaines de communes en France et dans le monde ont adopté des motions analogues parmi lesquelles Paris, Liège, Toronto.

Qu'est-ce que l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) ? Cet accord, conclu en 1995, contraint les pays membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), au nombre de 146 en 2003, à ouvrir à la concurrence le secteur des services. Au niveau planétaire, le commerce des services représente environ un cinquième du commerce global et concerne un tiers des emplois européens. Il englobe notamment l'eau, l'énergie, les transports, le tourisme, l'élimination des déchets. Seuls sont exclus les services qui ne sont fournis ni sur une base commerciale, ni en concurrence avec un autre fournisseur de services. Il s'agit des secteurs de l'éducation, de la santé, des services audiovisuels et culturels ainsi que les fonctions régaliennes de l'Etat (police, justice, défense). Ces «exceptions» sont, toutefois, renégociables tous les dix ans. Mais l'ensemble des autres domaines et, en particulier, ceux qui appartiennent aux services publics (énergie, eau, transport...) sont concernés.

Signalons en effet que l'AGCS ne reconnaît pas la notion de «service public».

Les conséquences de cet accord : L'objectif de l'AGCS est de modifier les normes, réglementations et procédures du droit interne des Etats membres de l'OMC afin d'accroître le niveau de libéralisation de tous les secteurs de tous les services qu'ils soient publics ou privés.

C'est clairement tout ce qui constitue un «obstacle au commerce» qui est visé.

Par exemple en matière d'environnement, une compagnie multinationale du pétrole pourrait contraindre un pays à passer au-dessus de ses règlements environnementaux et à construire un oléoduc dans des zones écologiques sensibles.

Comment réagir ?

Soulignons que ces négociations ne font l'objet d'aucun débat au sein des Parlements nationaux et du Parlement Européen. Tout se déroule sous l'égide de la commission européenne.

Aussi face à l'opacité et au manque de démocratie caractérisant les négociations de cet accord, Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) a lancé au printemps 2003, une campagne «cent collectivités hors AGCS»; aujourd'hui plusieurs centaines de villes, comme Montataire, ont adopté des motions de ce type.

Si la décision de se mettre hors AGCS n'a effectivement aucune portée juridique, il ne faut pas négliger sa valeur hautement symbolique et pédagogique. En effet, dès lors qu'une municipalité propose une telle motion, c'est l'occasion d'engager un débat avec les élus et les citoyens. Enfin plus nombreuses seront les collectivités territoriales à se déclarer «zones non AGCS», plus forte sera la pression politique sur les gouvernements pour qu'ils revoient le mandat néolibéral conféré à la commission européenne.

* motion consultable en Mairie



Demain faudra-t-il mettre le STAC en concurrence avec une entreprise privée ?

La photo du mois



Oise-Habitat a entrepris des travaux de ravalement sur les immeubles de l'avenue Anatole France

page ouverte

Le
n

Les crédits Ville 2004 tion a pa

Les crédits de ville de l'Etat avait des crédits 2004 menace sur communes de liaison et en finalement Certaines seront tout ront donc La Ville de vivement appelant à villes de l'responsabl En ce sens 3 juin de La visite de la Sec l'égalité sion pou tentemen qui pesa la Politic Le Gou renonc crédits tion. C élevé da mériat jeunesse plans de la préc tion pa ment Monsi gouver réduire le méri patrim Téléco licenc «sauv La avec large des é des r tique Dep sent

- 20
- 20
- 20

La majorité municipale

Les crédits de la Politique de la Ville 2004 sont débloqués : l'action a payé !

Les crédits de fonctionnement du Contrat de ville de l'agglomération creilloise que l'Etat avait gelés à hauteur de 75 % des crédits 2003, faisant peser une lourde menace sur les actions entreprises par les communes et les associations pour la population et en particulier la jeunesse, seront finalement en partie accordés.

Certaines actions intercommunales ne seront toutefois pas financées et ne pourront donc être réalisées.

La Ville de Montataire, avec ses élus, avait vivement réagi contre cette menace en appelant à une action commune des quatre villes de l'agglomération avec les élus et les responsables des associations concernées. En ce sens, une délégation s'était rendue le 3 juin dernier à la Préfecture pour protester. La visite le 9 juillet aux "Marches de l'Oise" de la Secrétaire d'Etat à l'Intégration et à l'égalité des chances avait été aussi l'occasion pour les élus de manifester le mécontentement général soulevé par les menaces qui pesaient sur ces crédits indispensables à la Politique de la Ville.

Le Gouvernement a dû, par conséquent, renoncer à ses projets de réductions de crédits face à la vigilance et à la mobilisation. Cependant, le taux de chômage très élevé dans notre commune et notre agglomération qui touche en particulier la jeunesse de nos quartiers d'habitat social, les plans de licenciements, l'augmentation de la précarité au service de la dérégulation patronale soutenue par le gouvernement aggravent la situation. Comment Monsieur Borloo, qui fait partie de ce gouvernement, peut-il prétendre vouloir réduire les inégalités sociales alors que, dans le même temps, le gouvernement dilapide le patrimoine national en privatisant France Télécom et E.D.F. et soutient les plans de licenciements qui ne sont ni « sociaux » ni de « sauvegarde de l'emploi » ? (...)

La Municipalité de Montataire poursuivra avec détermination son action pour le plus large rassemblement de nos concitoyens et des élus de l'agglomération afin d'obtenir des moyens plus conséquents pour la politique de la ville.

Depuis plusieurs années, les crédits baissent :

- 2002 : 111.420 euros,
- 2003 : 73.000 euros,
- 2004 : 68 643 euros.

Groupe communiste et républicain
Groupe socialiste et républicain

Groupe «Montataire Pour Tous»

Il y aura des jours meilleurs... dans 20 ans peut être ?

«La fin des vacances, la reprise des activités professionnelles, les enfants à l'école... Automne gris comme le ciel, avec le chômage qui s'accroît et comme perspectives toujours un peu plus de rigueur (...). La municipalité s'efforce d'assurer la rentrée scolaire dans les meilleures conditions par des travaux dans les écoles, des investissements en mobilier et la dotation en livres pour les jeunes des lycées et étudiants, la restauration scolaire, etc.(...)»

Les chantiers en cours, ou à venir dans notre ville sont une contribution à l'emploi avec une gestion municipale toujours plus au service du public tout en étant la moins coûteuse pour les contribuables (...)

Chaque jour, les dures réalités sociales, de familles totalement démunies de ressources, de nouveaux chômeurs, de jeunes à la recherche vaine d'un premier emploi(...). Les suppressions d'emplois, les fermetures d'entreprises au nom de la modernité, dans notre région comme dans toute la France, assombrissent encore l'avenir (...). Pour autant, si chacun se sent concerné et qu'avec la municipalité, il ne baisse pas les bras et participe aux actions nécessaires pour la défense de l'emploi, pour le maintien du niveau de vie pour un avenir de progrès (...)

Ces propos, résumés, sont parus dans le bulletin d'informations municipales de notre ville en octobre 1984 sous la rubrique : Le Billet du Maire (copie à votre disposition)

J'ai comme l'impression que rien n'a bougé depuis 20 ans et que rien n'a été fait quant au maintien du niveau de vie pour un avenir de progrès. La faute à qui ?

Il y a un accroissement du chômage, un peu plus de rigueur, les contribuables paient de plus en plus de taxes et impôts, un grand nombre de familles sont toujours sans ressource, la recherche d'un premier emploi est toujours aussi difficile, les suppressions d'emplois et les fermetures d'entreprises sont toujours d'actualité.

Mais,...

Jean-Pierre Mercier

Tribune libre

Montataire à gauche 100%

La contribution de ce groupe n'est pas parvenue à la rédaction

Brèves

Société Ouvrière d'Horticulture et de Tempérance de Montataire

Remises des cartes et commande de plants pour 2005

Les samedis 20 et 27 novembre de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h

Au local

de l'ancienne ferme Vasseur
N'oubliez pas votre ancienne carte 2004

Nouveaux programmes sur TVaiMe

Depuis le 1^{er} Juillet 2004, TVaiMe diffuse des émissions vidéo portant sur divers thèmes :

Tous les jours à

11 h et 18 h : Côté Science

11 h 30 et 20 h 45 : Images de la Science

12 h : Plage réservée aux associations

14 h et 20 h 50 : Les métiers d'Envie (Présentation d'un métier par un professionnel)

15 h et 19 h : Watt's In (Magazine sur la musique)

Nous vous signalons par ailleurs qu'une plage a été réservée à la diffusion des documents produits par les associations. Ils doivent répondre à des critères précis de qualité et de durée et seront soumis à l'approbation de la rédaction de la chaîne avant toute diffusion.



Vocation : Médecin scolaire

Entretien avec Madame Darroux, médecin scolaire pour les écoles maternelles, primaires et le collège de Montataire. Pour cette fille d'enseignants, ce choix professionnel n'est pas anodin.

«Je crois que le développement des enfants passe par le système scolaire. C'est là que tout se joue.» C'est donc décidé : médecin scolaire elle sera, médecin scolaire elle est devenue. Pour cette femme de 52 ans, l'école est le lieu où il faut commencer la prévention de l'échec scolaire qui peut survenir pour des raisons de santé ou de mauvaise adaptation à l'école. Dès la grande section de maternelle, les enfants ont une visite médicale systématique qui permet de faire un dépistage des problèmes visuels, auditifs et des troubles des

apprentissages. Si un enfant présente un trouble quelconque, il est suivi jusqu'au lycée. Ceci implique une relation étroite avec les équipes pédagogiques et les parents d'élèves : «Si les parents en ont besoin, je peux rester des heures à discuter avec eux». Quant aux enseignants, elle les trouve très impliqués et expérimentés, avec un réel souci d'intégrer les enfants qui présentent des difficultés : «Ce sont des enseignants qui ont de l'expérience, la plupart d'entre eux sont là depuis longtemps», explique-t-elle. Elle évoque aussi la cellule de veille éducative, la seule dans l'Oise, qui «essaye de redonner des solutions aux enfants qui sont en train de s'échapper du système scolaire». On pourrait aussi citer le Réseau d'Education Prioritaire avec lequel elle travaille étroitement depuis 14 ans. C'est un vrai travail

en réseau qui est en place. Un réseau qu'elle a élargi et diversifié depuis qu'elle s'occupe des enfants handicapés du sud de l'Oise. Evidemment, son mi-temps ne lui suffit pas toujours pour remplir ses missions. Après vingt-deux ans de carrière, Madame Darroux est aujourd'hui frappée par le nombre d'enfants qui présentent des troubles du comportement qu'elle explique notamment par le chômage qui concerne de plus en plus de ménages. Quand elle demande à des enfants, qui ne sont parfois qu'en sixième, ce qu'ils veulent faire plus tard, certains lui expliquent qu'ils vivront d'allocations : «On a une génération d'enfants sans repères : beaucoup ne voient pas leurs parents se lever pour aller travailler. Je pense que l'école est là, aussi, pour leur indiquer tous ces repères». C'est pour cette raison qu'elle considère que l'échec, c'est de sortir un enfant du système scolaire traditionnel. Il faut tout tenter pour le maintenir en son sein. Vingt-deux ans plus tard, elle est toujours convaincue d'avoir fait le bon choix et plus déterminée que jamais à poursuivre sa mission de prévention. Une mission qu'elle est heureuse d'accomplir à Montataire où elle vit depuis une vingtaine d'années. Au début, cela n'a pas été facile. Montataire, comparée à St Quentin ou à Amiens où elle a fait toutes ses études, est un village : «Mon mari est parfois au courant de ce que j'ai fait dans la journée avant même que je ne rentre» avoue-t-elle avec amusement. Aujourd'hui, elle est profondément attachée à Montataire qu'elle considère comme «sa» ville. «Je m'y sens en sécurité. Les gens sont gentils et honnêtes. C'est ce qui m'a surpris lorsque je suis arrivée». Parce que c'est une ville qu'elle connaît bien, parce que c'est une ville qu'elle aime, elle est agacée par la réputation qui veut en faire une ville à problèmes, une ville à part : «C'est vrai qu'il y a beaucoup d'enfants qui ont des difficultés mais il n'y en a pas plus qu'ailleurs».

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Mai 2004

MARCHAND Mathéo, le 4,
LADAM Kylian, le 6,
ROUSSELLE Sofiene, le 9,
TOURÉ Mariama, le 12,
LUC Massinica, le 13,
MOUHAMED Saarah, le 24,
BIABIANY Lynelle, le 29,
TRAORÉ Boubacar, le 30.

Juin 2004

RAMESH Kaamaakchi, le 8,
RIGAUT Nicolas, le 11,
MARCHAND Laurine, le 14,
LE BIHAN-PADÉ Kylian, le 15,
BRAHMI Yacine, le 16,
LEFEBVRE Anaïs, le 19,
PEREIRA DE ABREU Hugo, le 21,
YETTOU Sofiane, le 25,
GERMAIN Enzo, le 28.

Ils se sont mariés

Mai 2004

BROUARD Michel et RIGAUT Murielle, le 15,
BITTICH Hakim et FAHMI Asmae, le 22,
NICKELS Cédric et JUIF Sonia, le 29.

Juin 2004

LAUBERT William et TOURNAY Nathalie, le 5,
JEBBAR Lhassane et DUEZ Cathia, le 12,
GAMBIER Didier et POUILLET Nadège, le 12,
SODMON Charles et CUISSET Sylvie, le 19,
HAEGEMAN Vincent et PENHOËT Fabienne, le 19,
BOUKHARI Samir et BOUDJENANE Nora, le 19,
CATOIRE Jean-Marc et BLOND Sandrine, le 26.

Ils sont décédés

Mai 2004

TOURNEUR Mauricette, 54 ans, le 3,
MARRUCHO Abilio, 50 ans, le 5,
BOWMAN Roberte, 79 ans, épouse ROUZIER, le 7,
DELVACQUE Bleuette, 80 ans, veuve MANCHERON, le 7,
SCHOLLAERT Michel, 69 ans, le 11,
STÉFANO Lina, 77 ans, le 11,

Etat Civil

BELLARD Ginette, 76 ans, épouse LEULIER, le 20,
MARETTA Giorgio, 69 ans, le 20,
BERNIN Yves, 50 ans, le 23,
LOBJEOIS Claudette, 71 ans, le 30.

Juin 2004

COUTURE Philippe, 51 ans, le 7,
CATELOT Michel, 75 ans, le 18,
LAURENT Odette, 79 ans, veuve THIOLIER, le 18,
WAILLY Paule, 84 ans, épouse GOFFIN, le 20,
DUQUENNE Simone, 85 ans, veuve TÉRESE, le 28.

Brèves

La collecte des encombrants

Afin d'améliorer le service de collecte des encombrants, nous vous informons que, le jour de ramassage des encombrants est le :

1^{er} mardi de chaque mois

Prochains ramassages : le 5 octobre, le 2 novembre et le 7 décembre.

Bien évidemment, les dispositions habituelles restent inchangées et nous vous invitons à déposer en évidence sur le domaine public l'ensemble de vos produits à partir du lundi soir.

Les services techniques municipaux se tiennent à votre disposition au : 03 44 64 45 45.

Inscriptions sur la liste électorale

Les nouveaux arrivants à Montataire, les jeunes nés avant le 28 février 1987 doivent s'inscrire sur la liste électorale. Pour cela ils doivent se présenter avant le 31 décembre, munis de :

Pour les citoyens français

- la carte nationale d'identité ou une pièce d'identité ou la preuve de la nationalité française,
- D'un justificatif du domicile à leur nom et prénoms.

Pour les ressortissants de la Communauté Européenne :

Ils ont également le droit de voter aux Elections Municipales et Européennes. Pour s'inscrire sur la liste électorale, ils doivent présenter avant le 31 décembre :

- la carte de séjour,
- un justificatif de domicile à leur nom et prénoms,
- une attestation sur l'honneur manuscrite indiquant que l'intéressé jouit de ses droits civiques dans son pays.

Pharmacies de garde

La liste des pharmacies de garde est affichée sur la porte de la Mairie centrale et sur toutes les pharmacies, elle est également diffusée sur TV aiMe.

Sorties mycologiques

Jusqu'au 21 octobre : sorties mycologiques avec les écoles de Montataire

Sorties plantations

avec le service espace naturel sensible

Le 11 et 12 octobre : plantations au jardin de Vituel et dans le parc urbain.

Plantation en binôme avec les écoles de Montataire et le collège Anatole France.

Présentation de la rivière «Le Thérain»

avec le syndicat intercommunal de la Vallée du Thérain.

Canoë-Kayak

Le 16 octobre : promenade et découverte de la rivière en Canoë-Kayak et nettoyage des berges.

Les Martins-Pêcheurs

Le 13 octobre : découverte de l'étang de la Maladrerie avec les familles de la Maison sociale Huberte d'Hocker.

Le 16 octobre : découverte de l'étang de la Maladrerie et initiation aux différentes techniques de la Pêche.

Les Godillots

Le 16 octobre : circuit de randonnée de 5 kms passant par le parc urbain.

Photo-club

Reportage photo sur les plantations et la rivière le Thérain et exposition de l'ensemble le 16 octobre autour de l'étang du Marais bonne.

Les Semaines Régionales de L'Environnement à Montataire

